

CIS

Integrated Life Support Services



RAPPORT SEMESTRIEL 30/06/2023

Résultats du 1^{er} semestre 2023

Un semestre marqué par des éléments conjoncturels
et des succès commerciaux majeurs

(en M€)	Données publiées			Données à TCC ⁽¹⁾	
	S1 2023	S1 2022	Var.	S1 2023	Var.
Chiffre d'affaires	154,6	157,1	-1,6%	156,5	-0,3%
Achats consommés	(66,4)	(65,4)		(66,3)	
Charges de personnel	(54,5)	(55,3)		(55,3)	
Charges externes	(25,1)	(22,1)		(26,0)	
Impôts et taxes	(1,0)	(3,6)		(1,0)	
EBITDA	7,6	10,1	-25,1%	8,0	-21,4%
Dotations aux amort. et prov.	(3,3)	(3,6)		(3,2)	
Résultat Opérationnel Courant	4,3	7,1		4,7	
Résultat Opérationnel	4,3	6,5		4,7	
Résultat Financier	(1,0)	2,6		(0,5)	
Impôt société	(1,4)	(2,0)		(1,5)	
Résultat Net Consolidé	1,9	7,0		2,7	
Résultat Net Part du Groupe	2,2	6,3	-65,6%	3,0	-52,6%

⁽¹⁾ TCC : à taux de change constants

Activité du 1^{er} semestre 2023 : Stabilité des volumes d'affaires

Après un 1^{er} trimestre en recul de 9,0%, à taux de change constant, le 2^{ème} trimestre a connu une croissance de l'activité de 7,7%.

Ainsi sur l'ensemble du semestre, le niveau d'activité est quasi stable par rapport au 1^{er} semestre 2022, avec un chiffre d'affaires de 156,5 M€ à taux de change constant (-0,3%) et 154,6 M€ à données publiées (-1,6%).

L'activité a été portée par les zones Afrique et Eurasie.

En Afrique, le Groupe continue de bénéficier du dynamisme de certaines filiales, principalement en République Démocratique du Congo, en Mauritanie et en Algérie.

CIS poursuit également le développement de ses activités en Eurasie, notamment au Kazakhstan, autre implantation historique du Groupe à fort potentiel.

La zone Amérique enregistre, comme prévu, une baisse conjoncturelle de son chiffre d'affaires dans un contexte de renouvellement d'appels d'offres.

Résultats du 1^{er} semestre 2023

CIS enregistre un EBITDA de 7,6 M€ (-25,1% par rapport au 1^{er} semestre 2022), soit une marge de 4,9% (en retrait de 1,3 pts à TCC).

Après un exercice 2022 en forte croissance, porté par la montée en puissance de nouveaux contrats et un impact de change positif, plusieurs facteurs conjoncturels pénalisent les résultats de ce 1^{er} semestre, notamment le contexte inflationniste et le décalage de procédures d'appels d'offre au Brésil.

Le Résultat Net consolidé s'élève à 1,9 M€ et le Résultat Net Part du Groupe ressort à 2,2 M€ après prise en compte d'un résultat financier de -1,0 M€ dû à la dépréciation des taux de change (3,2 M€ d'impact de change entre le S1 2023 et S1 2022).

La situation financière de CIS demeure solide avec des capitaux propres de 64,6 M€ au 30 juin 2023 et une trésorerie de 52,6 M€.

Succès commerciaux et perspectives

CIS vient de remporter deux contrats majeurs, l'un au Kazakhstan d'un montant de 53 M\$ sur 3 ans dans le *Facility Management*, et un autre dans un nouveau pays, la Guinée (Conakry), d'un montant de 82 M\$ sur 3 ans dans son cœur de métier, la gestion de bases-vie.

Ces succès commerciaux renforcent le portefeuille d'activité de CIS et permettent au Groupe de rester confiant sur ses perspectives d'évolution.

CIS reste également déterminé à saisir toute opportunité de croissance externe dans le cadre de son cœur de métier et de l'élargissement de sa gamme de services.

Sommaire

<i>Comptes Consolidés.....</i>	5
<i>Rapport des Commissaires aux comptes</i>	33
<i>Responsable du Rapport Financier.....</i>	35

Comptes Consolidés

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2023
(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	(3)	154 596	157 081	325 734
Achats consommés		(66 392)	(65 442)	(137 075)
Charges de personnel	(22)	(54 471)	(55 250)	(111 689)
Charges externes*		(25 131)	(22 113)	(46 749)
Impôts et taxes		(1 028)	(3 559)	(6 433)
Dotations aux amortissements		(1 529)	(1 245)	(2 674)
Dotations aux amortissements IFRS 16		(2 309)	(1 704)	(4 582)
Dotations et reprises aux provisions	(4)	578	(685)	(3 427)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(3)	4 314	7 083	13 105
Autres produits opérationnels		345	107	48
Autres charges opérationnelles	(5)	(341)	(710)	(1 376)
RESULTAT OPERATIONNEL		4 318	6 480	11 777
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 613	3 019	5 283
Coût de l'endettement financier brut		(2 275)	(251)	(2 170)
Coût de la dette IFRS 16		(289)	(213)	(662)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(6)	(951)	2 555	2 451
RESULTAT AVANT IMPÔT		3 367	9 035	14 228
IMPÔT SOCIETE	(7)	(1 436)	(2 026)	(4 601)
RESULTAT NET CONSOLIDE		1 931	7 009	9 627
Part des intérêts non contrôlant		245	(682)	(784)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		2 176	6 327	8 843
Nombre d'actions		8 041 040	8 041 040	8 041 040
Résultat par action (en euros)		0,27 €	0,79 €	1,10 €
Résultat dilué par action (en euros)		0,27 €	0,79 €	1,10 €

*dont retraitements IFRS 16

2 591 K€

1 981 K€

5 156 K€

BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2023
(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles nettes	(8)	13 659	13 302	13 279
Immobilisations corporelles nettes	(9)	10 356	9 728	10 457
Droits d'utilisation IFRS 16 nets		7 843	8 657	7 908
Immobilisations financières nettes	(10)	573	485	584
Impôt différé actif		95	40	94
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		32 526	32 212	32 322
ACTIFS COURANTS				
Stocks	(11)	25 505	27 148	27 745
Créances clients nettes	(12)	58 801	64 500	53 358
Autres actifs courants	(13)	19 777	22 708	15 642
Impôt courant		2 720	1 973	2 494
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	(14)	53 256	56 217	58 059
TOTAL ACTIFS COURANTS		160 059	172 546	157 298
TOTAL ACTIF		192 585	204 758	189 620

* dont Algérie

37 094 K€

36 748 K€

38 246 K€

BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2023
(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		1 557	1 554	1 555
Réserves		59 956	53 760	52 480
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 176	6 327	8 843
Intérêts non contrôlant		940	1 754	1 400
TOTAL CAPITAUX PROPRES		64 629	63 395	64 278
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions à long terme	(15)	3 054	1 887	2 982
Dettes financières à long terme		26 864	18 389	14 905
Dettes de loyer IFRS 16 à long terme	(16)	4 107	6 706	4 543
Impôt différé passif		0	0	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		34 025	26 982	22 430
PASSIFS COURANTS				
Dettes financières à court terme	(16)	3 167	9 761	8 064
Dettes de loyer IFRS 16 à court terme		4 009	2 108	3 720
Dettes fournisseurs		45 233	48 662	45 770
Impôt courant		3 584	3 848	3 662
Autres passifs courants	(17)	37 938	50 002	41 696
TOTAL PASSIFS COURANTS		93 931	114 381	102 912
TOTAL PASSIF		192 585	204 758	189 620

TABLEAUX DE FINANCEMENT (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2023
(en milliers d'euros)

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
FLUX D'EXPLOITATION			
Résultat net consolidé	1 931	7 009	9 627
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation			
Dotations aux amortissements et provisions	3 863	3 119	8 623
Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	151	199	158
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation			
Incidence de la variation des stocks	4	520	(4 553)
Incidence de la variation des clients et comptes rattachés	(9 036)	(6 862)	(1 049)
Incidence de la variation des fournisseurs et comptes rattachés	286	(547)	(725)
Incidence de la variation des autres débiteurs et créditeurs	(2 820)	(2 065)	3 152
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	(5 621)	1 373	15 233
FLUX D'INVESTISSEMENTS			
Incidence des variations de périmètre	0	0	(16)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 164)	(1 464)	(4 528)
Acquisition d'actifs financiers	0	0	0
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	206	85	192
Cession d'actifs financiers	0	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	2	292	(114)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 956)	(1 087)	(4 466)
FLUX DE FINANCEMENT			
Actions propres	79	(73)	(31)
Augmentation de capital	0	0	0
Emissions d'emprunts	10 160	0	446
Remboursements d'emprunts	(2 720)	(3 516)	(6 270)
Remboursements des dettes locatives IFRS 16	(2 606)	(2 074)	(4 696)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(1 279)	(1 279)	(1 278)
Dividendes payés aux actionnaires non contrôlant des sociétés intégrées	(169)	(1 804)	(2 503)
Retenues à la source payées par les filiales	(218)	(497)	(1 347)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	3 247	(9 243)	(15 679)
Incidence des variations de cours de devises	(442)	3 602	4 041
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	(4 772)	(5 355)	(871)
TRESORERIE EN DEBUT D'EXERCICE	57 369	58 240	58 240
TRESORERIE EN FIN D'EXERCICE	52 597	52 885	57 369

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2023
(en milliers d'euros à l'exception du nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Ecart de conversion	Résultat net	Intérêts non contrôlant	TOTAL
Capitaux propres au 31 décembre 2021	7 779 861	1 555	76 871	(29 132)	5 103	2 916	57 313
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			5 103		(5 103)		
Distribution de dividendes			(1 278)			(2 503)	(3 781)
Réserve de conversion				1 260		(67)	1 193
Actions propres	(2 086)	0	(31)				(31)
Réserve de consolidation							
Variation du périmètre de consolidation			(360)	47		270	(43)
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2022					8 843	784	9 627
Capitaux propres au 31 décembre 2022	7 777 775	1 555	80 305	(27 825)	8 843	1 400	64 278
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			8 843		(8 843)		
Distribution de dividendes			(1 279)			(169)	(1 448)
Réserve de conversion				(201)		(46)	(247)
Actions propres	7 981	2	79				81
Réserve de consolidation							
Variation du périmètre de consolidation			34	0		0	34
Résultat net de l'exercice clos le 30 juin 2023					2 176	(245)	1 931
Capitaux propres au 30 juin 2023	7 785 756	1 557	87 982	(28 026)	2 176	940	64 629

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2023
(en milliers d'euros)

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
RESULTAT NET CONSOLIDE	1 931	7 009	9 627
Ecart de conversion des sociétés intégrées	(247)	2 230	1 193
Ecart actuariel sur engagement à prestations définies	66		
RESULTAT GLOBAL	1 750	9 239	10 820
<i>Part du Groupe</i>	<i>2 041</i>	<i>8 597</i>	<i>10 103</i>
<i>Part des intérêts non contrôlant</i>	<i>(291)</i>	<i>642</i>	<i>717</i>

Annexe aux Comptes Consolidés

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2023

1. LE GROUPE

Les comptes consolidés semestriels de CIS clos le 30.06.2023 ont été arrêtés en date du 14.09.2023 par le Conseil d'Administration.

Ces comptes consolidés ont été soumis aux principes des normes IFRS.

Les comptes consolidés sont ceux de Catering International & Services, la société mère de l'ensemble consolidé et de ses filiales.

Le Groupe exerce 100% de son activité à l'étranger.

CIS est spécialisé dans la gestion de bases-vie en milieux extrêmes, on shore et offshore.

Intégrateur de services, le Groupe a développé une gamme complète de services (facilities et utilities management) permettant d'offrir à ses clients des solutions clés en main.

Les clients du Groupe sont constitués d'opérateurs locaux ou occidentaux, souvent de grande notoriété. Ils opèrent en général à partir d'entités locales indépendantes ou de sociétés mixtes dans des activités liées au pétrole, au gaz, aux mines, à l'ingénierie, au BTP et aux forces de maintien de la paix.

Les services du Groupe accompagnent ces clients dans leurs opérations qui se situent principalement en pays émergents ou dans des zones difficiles.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé européen doivent préparer, à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2005, leurs états financiers consolidés suivant les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement dénommées normes IAS (International Accounting Standards).

Les informations financières consolidées que la Société Catering International & Services S.A. publie au titre des exercices 2022 et 2023 sont donc établies en conformité avec le référentiel IFRS.

Le transfert de la cotation des actions CIS du marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment C) vers le système multilatéral de négociations Euronext Growth Paris, effectif depuis le 7 novembre 2022, n'impose plus l'utilisation du référentiel IFRS mais la société, dans un souci de transparence et de permanence des méthodes, continue d'adopter volontairement ce référentiel international.

Il n'y a pas de différence entre le référentiel IFRS IASB adopté par l'UE et celui appliqué par le Groupe.

Les normes, amendements et interprétations suivants ont été publiés par l'IASB et adoptés par l'UE pour application à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- les amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers »
- les amendements à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable »
- les amendements à IAS 12 « Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction »
- la norme IFRS 17 « Contrat d'assurance » publiée le 18 mai 2017
- les amendements à l'IFRS 17 « Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 - Informations comparatives »

L'application de ces normes, amendements et interprétations est sans effet sur les comptes du groupe CIS.

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation ; aucune norme, amendement ou interprétation n'a été publié par l'IASB et adopté par l'UE, sans que leur application ne soit obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

REGLES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation inclut toutes les sociétés contrôlées par Catering International & Services de façon exclusive, ou dans lesquelles la Société Catering International & Services exerce une influence notable.

Toutes les filiales et participations correspondant à ces critères sont consolidées, même si elles représentent une incidence négligeable sur l'ensemble consolidé ou si leur exploitation n'est pas appelée à se poursuivre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de la Société Catering International & Services sont consolidés par intégration globale. Le contrôle, au sens d'IFRS 10, est le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les comptes des entreprises sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont consolidés par mises en équivalence.

Il convient de noter qu'au 30 juin 2023, aucune filiale n'entre dans cette catégorie.

METHODES D'EVALUATION

Présentation des états financiers

Dans le cadre de l'application d'IAS 1 révisé, le Groupe CIS a opté pour la présentation dans un état intitulé « état du résultat global consolidé », distinct du compte de résultat, des éléments de produits et charges qui sont comptabilisés directement en capitaux propres en application d'autres normes (écarts de conversion, variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, variations de valeur des instruments de couverture de trésorerie,...).

Conception du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les « Autres produits opérationnels » et les « Autres charges opérationnelles » comprennent un nombre limité de produits ou de charges détaillés en note 5 des annexes aux comptes consolidés.

Conversion des opérations et des états financiers libellés en devises

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les dettes et créances en devises sont valorisées aux taux de change de clôture. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

Conformément à la norme IAS 29, le Groupe étudie l'évolution de l'inflation dans ses pays d'opération, et n'a pas identifié en 2023 d'économie hyper-inflationniste, au sens de ladite norme, qui nécessiterait un retraitement des états financiers.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis en euros selon la méthode suivante :

Les postes du bilan (hormis les capitaux propres convertis au cours historique) sont convertis en euros sur la base du cours des devises à la date de clôture de chaque exercice.

Les éléments du compte de résultats, ainsi que le résultat part du Groupe figurant en capitaux propres, sont valorisés au cours moyen annuel. L'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture est inscrit dans les réserves de consolidation.

Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "actifs courants" de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en "actifs non courants".

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "passifs courants".

Tous les autres passifs sont classés en "passifs non courants".

Plan de souscription d'actions

Des plans d'options de souscription d'actions peuvent être attribués par le Groupe et dénoués en actions CIS, à des conditions de prix et de délai d'exercice propres à chaque attribution.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options est évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options à la date d'attribution.

Pour valoriser les options, le Groupe utilise un modèle mathématique de type binomial. La juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées. Lors de l'exercice de l'option, le montant de trésorerie reçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des réserves consolidées.

Il n'y a actuellement aucun plan de souscription d'actions en cours.

Actions auto-détenues

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs, par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice, majoré du nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si tous les instruments dilutifs émis avaient été convertis (souscriptions d'actions ou obligations convertibles).

Le nombre moyen pondéré d'action en circulation n'est pas calculé dans la mesure où les actions propres, seuls éléments de nature à diluer le résultat par action, sont en nombre trop peu significatif pour avoir d'effet sur quelque indicateur par action que ce soit.

L'effet dilutif de chaque instrument convertible est déterminé en recherchant la dilution maximale du résultat de base par action.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent en particulier :

- Les entités qui directement ou indirectement, par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires, contrôlent exclusivement ou exercent une influence notable sur le Groupe ;
- Les principaux dirigeants du Groupe.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Selon les termes énoncés par IFRS 15, la comptabilisation du chiffre d'affaires est réalisée pour chaque contrat signé dans lequel les différentes obligations de performance ont été préalablement identifiées.

Le prix de la transaction est déterminé selon les termes contractuels et évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de remises et de taxes.

Le fait générateur de la comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites, ce qui coïncide avec le transfert de propriété du bien ou la réalisation du service.

Le carnet de commandes est évalué conformément à IFRS 15, seuls les contrats qui existent au sens de la norme sont retenus. L'estimation du prix du contrat est réalisée en utilisant la méthode de la valeur attendue des paiements à recevoir pour la part hautement probable de fréquentation, basé sur le mois précédent d'évaluation. Il est évalué à 618 M\$ au 30 juin 2023 (dont 618 M\$ au sens de la norme IFRS 15 et 0 M\$ au titre des années optionnelles) contre 566 M\$ au 30 juin 2022.

Coûts d'emprunts

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 23 révisée applicable depuis le 1^{er} janvier 2009, les coûts d'emprunts relatifs aux investissements en actifs corporels et incorporels se rapportant à des projets engagés postérieurement à cette date et dont la durée de construction / préparation est supérieure à 1 an sont obligatoirement inclus dans le coût de revient de ces actifs.

L'application de cette norme n'a pas d'incidence sur les comptes du Groupe CIS.

Contrats de location

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les états financiers du Groupe intègrent les impacts de l'application obligatoire de la norme IFRS 16 « Contrats de location » publiée le 13 janvier 2016 et remplaçant la norme IAS 17.

a- Bailleur

La norme n'a pas d'impact sur le traitement comptable actuel des contrats de vente du Groupe.

b- Preneur

Le principal impact de cette norme consiste à reconnaître au bilan tout contrat de location sans distinction entre location financement et location simple.

Tout contrat qui répond à la définition du contrat de location entraîne la comptabilisation chez le preneur d'un passif locatif à hauteur de la valeur actualisée des paiements de loyers restants et d'un actif au titre du droit d'utilisation d'un montant égal au passif locatif.

Conformément à la méthode rétrospective modifiée, aucun retraitement comparatif des états financiers antérieurs n'a été réalisé.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 16 :

- à des contrats de location de 12 mois ou moins ;
- à des contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur, en particulier matériel de bureau et de téléphonie, ordinateurs et petits équipements informatiques dont la valeur unitaire à neuf est inférieure à 5 K\$.

Dans le cadre de son activité, le Groupe conclut en tant que preneur les contrats portants sur les principaux actifs suivants :

- bureaux & entrepôts ;
- matériels de transport ;
- équipements.

Les durées d'utilisation retenues sont les durées probables d'utilisation des sous-jacents, soit :

- la durée ferme du contrat client pour lequel cette location est nécessaire
- 3 ans, si le bien concerne la structure de direction des pays ou le siège en France
- ou
- la durée ferme du contrat de location, si celle-ci est supérieure

c- Impacts sur les états financiers

Au 30 juin 2023, les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 16 sur les états financiers du Groupe sont les suivants :

IMPACTS RESULTAT en K€	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Charges externes	2 591	1 981	5 156
Dotations aux amortissements et provisions	(2 309)	(1 704)	(4 582)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	282	277	574
Résultat sur sortie d'actifs	35	42	(7)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	317	319	567
Résultat financier	(289)	(213)	(662)
Résultat avant impôt	28	106	(95)
Impôt société	(7)	(27)	24
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	21	79	(71)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	21	79	(71)

IMPACTS BILAN en K€	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
TOTAL BILAN	7 860	8 630	7 908
Actifs non courants	7 843	8 657	7 908
Actifs courants	17	(27)	0
Disponibilités	0	0	0
Capitaux Propres	(256)	(184)	(355)
Provisions à LT	0	0	0
Dettes Financières à CT & LT	8 116	8 814	8 263
Autres Dettes	0	0	0
TRÉSORERIE NETTE	0	0	0

Immobilisations incorporelles

a- Goodwill

La prise de contrôle d'activités ou de sociétés est comptabilisée selon la méthode du « coût d'acquisition » selon les dispositions de la norme IFRS 3 révisée.

Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La différence entre le coût d'acquisition de l'activité ou des titres de la société acquise, et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels correspondants à la date d'acquisition est constatée à l'actif du bilan en goodwill si elle est positive, ou en résultat de l'année d'acquisition si elle est négative.

Les frais d'acquisition sont obligatoirement comptabilisés en charges et l'entreprise peut opter pour un goodwill complet ou partiel à chaque opération.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou plus fréquemment dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les goodwills sont chacun affectés à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe. Une UGT est définie comme étant un ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe.

La valeur recouvrable de l'UGT est égale à la plus élevée de (i) sa valeur d'utilité mesurée selon la méthode des cash-flows actualisés et (ii) sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill a un caractère irréversible et ne peut donc être reprise.

Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'UGT en question.

b- Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité :

	Durée d'utilisation (en années)
Logiciels	4
Usufruit de bureaux	10
Clause de non-concurrence	5

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test de dépréciation effectué systématiquement au moins une fois par an conformément à la norme IAS 36.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Agencements et aménagements	10
Matériel de transport	5
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	5
Immobilisations situées à l'étranger	2 à 5 (suivant durée des contrats clients)

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés (coût de transport inclus) selon la méthode du prix moyen pondéré. Toutefois, pour des raisons logicielles ou légales, à défaut de pouvoir utiliser un prix moyen pondéré, la méthode du premier entré premier sorti peut être utilisée, avec un impact négligeable sur la valorisation des stocks et consommations.

Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques de péremption afférents à ces stocks.

Clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement, selon l'approche simplifiée des pertes attendues proposée par la norme IFRS 9.

Disponibilités

La trésorerie comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Les découverts sont exclus de la notion de trésorerie et équivalents de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dettes financières courantes.

Conformément à IAS 7.48, l'entité doit indiquer le montant des soldes importants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qu'elle détient et qui ne sont pas disponibles pour le groupe et l'accompagner d'un commentaire de la direction (c'est le cas, par exemple, des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie détenus par une filiale exerçant ses activités dans un pays où des contrôles de change ou d'autres restrictions juridiques existent).

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie de ressources probable au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture.

Impôt courant et impôt différé

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation et sont évalués en utilisant le taux d'imposition officiel à la date de clôture qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Il est à noter qu'il n'y a pas de régime d'intégration fiscale au sein du Groupe.

Evaluation des risques

Les risques sont de même nature que ceux développés en partie « VI. Facteurs de risques et procédures de gestion des risques » du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022, ainsi que ceux mentionnés en note 15 de la présente annexe.

3. INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En application d'IFRS 8, les secteurs opérationnels présentés sont ceux suivis par le Management et par conséquent basés sur le reporting interne du Groupe. Le Groupe réalisant la totalité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et n'étant présent que sur une unique activité, les informations sont découpées par zone géographique comme suit (en milliers d'euros) :

		06-2023	06-2022	2022
(1)	AFRIQUE / MOYEN ORIENT			
	CHIFFRE d'AFFAIRES	78 346	73 405	150 955
	ROC	(450)	2 109	3 969
(2)	EURASIE			
	CHIFFRE d'AFFAIRES	64 538	65 719	143 092
	ROC	4 272	3 669	7 936
(3)	AMERIQUE			
	CHIFFRE d'AFFAIRES	11 712	17 957	31 687
	ROC	492	1 305	1 200
CHIFFRE d'AFFAIRES		154 596	157 081	325 734
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (ROC)		4 314	7 083	13 105
(1)	ALGERIE - BURKINA FASO - CAMEROUN - CONGO BRAZZAVILLE - CONGO (RDC) - CÔTE D'IVOIRE - ERYTHREE - GABON - GUINEE CONAKRY - MALAWI - MALI - MAURITANIE - MOZAMBIQUE - NIGER - OUGANDA - SENEGAL - TCHAD			
(2)	KAZAKHSTAN - MONGOLIE - RUSSIE			
(3)	BOLIVIE - BRESIL			

Les méthodes comptables servant à l'établissement de l'information sectorielle sont identiques à celles utilisées par le Groupe dans ses comptes consolidés en normes IFRS. Le résultat opérationnel courant par zone géographique inclut les frais généraux de Siège répartis au prorata du chiffre d'affaires réalisé dans la zone. L'information sectorielle relative aux actifs et passifs n'a pas été jugée pertinente.

4. DOTATIONS ET REPRISES AUX PROVISIONS

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2023	06-2022	2022
Dotation sur dépréciation des créances clients et autres créances	(171)	(666)	(2 281)
Dotation aux provisions d'exploitation	(340)	(197)	(1 557)
Reprise sur dépréciation des créances clients et autres créances	742	123	184
Reprise de provisions d'exploitation	347	55	227
Dotations et reprises aux provisions	578	(685)	(3 427)

5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2023	06-2022	2022
Résultat sur cessions d'immobilisations	152	107	46
Produits Divers de Gestion Courante			
Différences de règlements			2
Indemnités sur autres litiges	193		
Autres produits opérationnels	345	107	48

Litige Clients			
Litiges prud'homaux	(239)		
Autres litiges	(19)	(76)	(315)
Destruction de Marchandises			
Pénalités	(53)	(633)	(1 059)
Variations de périmètre			(2)
Dépréciation des Goodwill			
Différences de règlements	(30)	(1)	
Autres charges opérationnelles	(341)	(710)	(1 376)

6. COMPOSITION DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2023	06-2022	2022
Produits nets sur cession de VMP	0	0	0
Revenus des équivalents de trésorerie	565	480	1 081
Intérêts d'emprunts	(696)	(325)	(824)
Charges d'intérêts IFRS 16	(289)	(213)	(662)
Autres charges d'intérêts	(279)	(256)	(415)
Autres produits financiers	44	0	45
Coût de l'endettement financier net	(655)	(314)	(775)
Différences sur opérations de change	(296)	2 869	3 226
Résultat financier	(951)	2 555	2 451

Le Groupe réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours des devises.

Les procédures mises en place à ce titre ont pour objectif de limiter les expositions les plus probables, liées principalement aux flux monétaires issus de l'activité réalisée en devises étrangères.

Afin de limiter les risques de fluctuation des devises, les dépenses et recettes sont majoritairement libellées dans la monnaie du pays d'opération, maintenant ainsi un certain équilibre, notamment au niveau de la rentabilité opérationnelle.

Tous les coûts d'emprunts sont comptabilisés en résultat sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

7. IMPOTS SUR LES SOCIETES

- Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation et sont évalués en utilisant le taux d'imposition officiel à la date de clôture qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires se résorberont.
- Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.
- Il est à noter qu'il n'y a pas de régime d'intégration fiscale au sein du Groupe.
- Les déficits fiscaux des filiales étrangères font l'objet d'une comptabilisation d'impôts différés actifs que lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité.

L'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultats s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2023	06-2022	2022
Résultat avant impôt	3 367	9 035	14 228
Impôt au taux national de 25%	(842)	(2 259)	(3 557)
Effet des dépenses fiscalement non déductibles	(40)	(30)	(34)
Effet du taux d'impôt et bases fiscales des pays d'opération	(554)	263	(1 010)
Produits (charges) d'impôts sur les sociétés	(1 436)	(2 026)	(4 601)

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2022	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de conversion	Périmètre et reclas- sements	30/06/2023
Logiciels	1 713	5	(53)	21		1 686
Ecart d'acquisition / Goodwill	12 861			427		13 288
Clauses de non-concurrence	2 300					2 300
Autres immobilisations incorporelles	411					411
Immobilisations incorporelles brutes	17 285	5	(53)	448		17 685
Amortissement des logiciels	(1 310)	(70)	47	5		(1 328)
Amortissement des clauses de non-concurrence	(2 300)					(2 300)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(396)			(2)		(398)
Amortissements et dépréciations	(4 006)	(70)	47	3		(4 026)
Immobilisations incorporelles nettes	13 279					13 659

CIS retient comme unité génératrice de trésorerie le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, correspondant au plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe. Dans ce sens, le Groupe CIS a retenu comme UGT le niveau pays.

Le goodwill est constitué de :

- L'écart d'acquisition de la société algérienne CIEPTAL en 2006 à hauteur de 6 600 K€
- L'écart d'acquisition des sociétés brésiliennes Alternativa & Beta en 2019 pour 6 688 K€.

Ces goodwill font chaque année l'objet d'un test de dépréciation réalisé sur la valeur des UGT correspondantes.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2022	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de conversion	Périmètre et reclas- sements	30/06/2023
Droit d'utilisation IFRS 16	13 554	2 430	(2 635)	515		13 864
Constructions et bases-vie	6 392	9		(9)		6 392
Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 660	289	(84)	(195)	1 395	12 065
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 014	106	(37)	14		4 097
Matériel de transport	6 860	308	(424)	(246)	168	6 666
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 160	128	(58)	(60)	29	2 199
Immobilisations en cours	1 192	1 053		(85)	(1 563)	597
Immobilisations corporelles brutes	44 832	4 323	(3 238)	(66)	29	45 880
Amortissement du droit d'utilisation IFRS 16	(5 646)	(2 309)	2 366	(432)		(6 021)
Amortissement des constructions et bases-vie	(2 951)	(201)		5		(3 147)
Amortissement des installations techniques, matériel et outillage industriel	(7 994)	(702)	77	(2)	(20)	(8 641)
Amortissement des installations générales, agencements et aménagements divers	(3 207)	(79)	25	(13)		(3 274)
Amortissement du matériel de transport	(4 983)	(344)	370	95		(4 862)
Amortissement du matériel de bureau et informatique, mobilier	(1 686)	(133)	49	36	(2)	(1 736)
Amortissements et dépréciations	(26 467)	(3 768)	2 887	(311)	(22)	(27 681)
Immobilisations corporelles nettes	18 365					18 199

10. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2022	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Périmètre et reclassements	30/06/2023
Dépôts et cautionnements	566	237	(256)	4		551
Prêts et autres immobilisations financières	18	43	(37)	(2)		22
Immobilisations financières nettes	584	280	(293)	2		573

11. STOCKS

Les stocks sont principalement constitués de vivres et s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Stocks de marchandises	25 584	27 148	27 745
Provisions pour dépréciation	(79)		
Stocks nets	25 505	27 148	27 745

12. CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Comptes clients	61 092	67 174	56 364
Provisions clients douteux	(2 291)	(2 674)	(3 006)
Créances clients nettes	58 801	64 500	53 358

13. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Avances et acomptes versés sur commandes	2 693	3 222	2 442
Autres créances	13 054	14 866	12 062
Provisions créances douteuses	(1 104)		(1 105)
Charges constatées d'avance	5 134	4 620	2 243
Autres actifs courants	19 777	22 708	15 642

14. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Trésorerie disponible	16 162	19 469	19 813
Trésorerie non disponible pour une utilisation par le groupe	37 094	36 748	38 246
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 256	56 217	58 059

La trésorerie non disponible pour une utilisation par le groupe est celle bloquée sur l'Algérie.

La société CNAS, filiale algérienne de CIS, a versé des dividendes à CIS en 2007, 2008 et 2009. La Banque d'Algérie, considérant que ces transferts de fonds avaient été réalisés en violation de la législation et de la réglementation des changes et des mouvements de capitaux, a engagé des poursuites contre la banque ayant opéré lesdits transferts et contre la société CNAS.

La Cour d'Appel d'Alger par un arrêt du 9 novembre 2016 a cependant prononcé un non-lieu définitif, après un renvoi de la Cour Suprême.

La société CNAS a par la suite demandé à la Banque d'Algérie de lever l'interdiction de transfert de fonds à l'étranger. Cette dernière s'est exécutée par courrier du 15 février 2017.

La société CNAS, par une Assemblée Générale du 1er février 2017, a voté la distribution d'un dividende de 4 milliards de dinars et a demandé à sa banque d'opérer le transfert de fonds au profit de CIS. La banque a initié le transfert et la société CNAS a payé la retenue à la source correspondante auprès de l'administration fiscale algérienne.

Malgré la décision définitive rendue par la Cour Suprême, plus haute juridiction du pays, la Banque d'Algérie a bloqué la demande de transfert de dividendes par décision du 7 mai 2017, en contradiction avec son propre courrier du 15 février 2017.

La société CNAS a donc saisi le 22 février 2018 le Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation de la décision de la Banque d'Algérie et l'autorisation de transfert des dividendes, en conformité avec la décision rendue par la Cour d'Appel d'Alger en novembre 2016. Par décision du 14 novembre 2019, le Conseil d'Etat, sans se prononcer sur le fond, a rejeté les demandes de la société CNAS, considérant le recours forclos, l'action ayant été introduite hors des délais légaux.

Une nouvelle demande a donc été initiée auprès d'une autre banque internationale qui l'a donc soumise pour accord préalable de la Banque d'Algérie. Cette demande a de ce fait été introduite en date du 9 juin 2020 auprès du service du contrôle des changes.

En l'absence de retour formel, la Direction Générale de CIS a initié une rencontre avec la Banque d'Algérie qui s'est déroulée en janvier 2023. Depuis, des échanges entre les parties ont eu lieu laissant espérer une issue favorable.

Le Groupe reste donc confiant, d'autant que pour rappel, sa situation au regard des autorisations de transferts de dividendes en France, a été jugée et validée de façon définitive par les plus hautes instances judiciaires algériennes, qui ont confirmé que nous étions fondés à effectuer tout transfert de dividendes sur la France.

Vous trouverez ci-dessous une comparaison, par catégorie, des valeurs comptables et des justes valeurs des instruments financiers de CIS, autres que ceux dont les valeurs comptables sont des approximations raisonnables des justes valeurs (en milliers d'euros).

	30/06/2023		31/12/2022	
	Valeurs comptables	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs
Actifs financiers : Obligations	6 705	6 869	6 715	6 715
Actifs financiers : Bons du Trésor	20 339	20 489		
Passifs financiers : Néant	-	-	-	-

La juste valeur des actifs financiers correspond à leurs prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs au 30/06/2023 (niveau 1 au sens de la norme IFRS 13).

15. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS A LONG TERME

Les provisions et autres passifs à long terme s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecarts de conversion	30/06/2023
Litiges prud'homaux	353		(270)			83
Autres litiges filiales	2 278	331	(4)		46	2 651
Provision retraite	351	42	(73)			320
Provisions et autres passifs à long terme	2 982	373	(347)		46	3 054

16. DETTES FINANCIERES A COURT ET LONG TERME

Les dettes financières à long terme représentent les emprunts contractés pour le financement d'achat d'équipements et financer le BFR nécessaires pour opérer les nouveaux contrats signés dans les pays d'opération.

L'acquisition des sociétés ALTERNATIVA et BETA en 2019 a été réalisée à 75% grâce à des financements bancaires, le solde sur fonds propres.

Banque	VNC en K€ au 31/12/2022	VNC en K€ au 30/06/2023	Nominal en K€	Taux	Echéance < 1 an	Echéance >1 et < 5 ans	Echéance > 5 ans
BNP (France)	4 842	4 116	10 000	1,80%	1 473	2 642	
CEPAC (France)	15 252	14 253	20 000	3,00%	0	14 253	
SG (France)	0	5 000	5 000	3,55%	0	5 000	
Itau (Brésil)	887	947	978	15,25%	947	0	
BNP (Brésil)	887	0	887	16,80%	0	0	
SG (Mozambique)	412	326	432	20,00%	70	256	
SG (Mozambique)	0	430	432	23,50%	0	430	
Sberbank (Russie)	0	3 061	3 708	10,25%	0	3 061	
Sberbank (Russie)	0	1 221	3 178	10,00%	0	1 221	
Emprunts bancaires	22 280	29 354			2 490	26 863	0
Dettes IFRS 16	8 263	8 116			4 009	4 107	
Découverts bancaires	690	659			659	0	
Comptes courants	0	17			17	0	
Dettes financières	31 232	38 147			7 176	30 971	0

17. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 959	17 867	12 241
Autres dettes fiscales et sociales	28 762	29 885	29 392
Autres dettes	217	2 250	63
Autres passifs courants	37 938	50 002	41 696

18. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de Catering International & Services est composé au 30 juin 2023 de 8 041 040 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Au 30.06.2023, la Société dispose en actions propres de 255 284 titres comptabilisés en déduction des capitaux propres pour 3 934 K€. Il est rappelé qu'au 31.12.2022, 263 265 titres valorisés à 4 014 K€ étaient auto-détenus et comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Au cours de l'exercice, l'Assemblée Générale du 14/06/2023 a décidé de procéder à une distribution de dividendes de 1 279 K€.

19. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel révisable de 45 K€ hors charges. Au titre du 1^{er} semestre 2023, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 25 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel révisable de 87 K€ hors charges. Au titre du 1^{er} semestre 2023, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 48 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel révisable de 99 K€ hors charge. Au titre du 1^{er} semestre 2023, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 54 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 16 septembre 2015, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 12 ans avec la SCI BORELY moyennant un loyer annuel révisable de 32 K€ hors charges. Au titre du 1^{er} semestre 2023, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 17 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 4 juillet 2013, votre société a conclu une convention de prestation de services avec la société MARINE FIRMINY afin d'apporter son assistance commerciale et technique en vue du développement et de la diversification des activités vers les services aux forces armées. Au titre du 1^{er} semestre 2023, dans le respect du cadre de cette convention, aucune charge n'a été constatée.

- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 28 mai 2020, votre société a conclu une convention d'animation et d'assistance d'une durée de 12 mois renouvelable avec la société Financière Régis Arnoux SAS afin de renforcer le Groupe dans l'élaboration des politiques financières, opérationnelles et commerciales ainsi que dans l'assistance en matière de stratégie, d'organisation RH et de communication. Au titre du 1^{er} semestre 2023, dans le respect du cadre de cette convention, il a été enregistré en charges pour 576 K€ hors taxes d'honoraires.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 19 novembre 2020, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la SCI PHENIX moyennant un loyer annuel révisable de 30 K€ hors charges. Au titre du 1^{er} semestre 2023, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 16 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 13 avril 2022, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la SCI IMRA moyennant un loyer annuel révisable de 60 K€ hors charges. Ces bureaux faisaient l'objet d'un usufruit temporaire depuis mars 2012. Au titre du 1^{er} semestre 2023, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 31 K€ de loyers hors charges.

20. RISQUES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des engagements donnés à la date du 30.06.2023 est de 10 481 K€.

• dont cautions de bonne exécution	5 446 K€
• dont cautions de restitution d'avances	20 K€
• dont cautions de soumission d'appels d'offres	4 765 K€
• dont autres cautions	250 K€

Ces cautions ont des échéances comprises entre 1 et 5 ans.

21. ENGAGEMENTS RETRAITE

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan d'un montant de 320 K€.

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant sur le personnel actif que pour le personnel retraité, net des actifs de couverture et des montants non reconnus en application des dispositions de la norme IAS 19.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel sont scindés en 2 catégories :

- Charge de désactualisation de la provision (nette du rendement des actifs de couverture) portée en résultat financier
- Charge opérationnelle correspondant au coût des services rendus

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Taux de rotation moyen du personnel : 5%
- Revalorisation des salaires : 2,66% annuel
- Taux d'actualisation : 3,56% l'an
- Coefficient de mortalité séparé selon les tables de mortalité Hommes / Femmes distinctes (Référence : Table Insee TD 2012-2016)

22. PERSONNEL

L'évolution des frais de personnel et des effectifs s'analyse comme suit (frais de personnel en milliers d'euros) :

	06-2023			2022		
	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur
Personnel Siège	51	3 574	0	48	6 449	
Personnel Local	10 836	50 876		11 258	105 238	
Total Effectif CIS	10 887	54 450	0	11 306	111 687	0
Personnel Extérieur	1 083	21	5 959	1 111	2	11 752
Effectif géré par le Groupe	11 970	54 471	5 959	12 417	111 689	11 752

23. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-après :

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts du Groupe	
		juin-23	2022
CIS	Société mère	100%	100%
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	100%	100%
CIS CAMEROUN	Intégration globale	100%	100%
CIS TCHAD	Intégration globale	100%	100%
CIS BOLIVIE	Intégration globale	99%	99%
CIS BRASIL	Intégration globale	100%	100%
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	Intégration globale	100%	100%

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts du Groupe	
		juin-23	2022
CIS NOUVELLE-CALEDONIE	Intégration globale	60%	60%
CIEPTAL	Intégration globale	100%	100%
ICS GUINEE Conakry	Intégration globale	100%	100%
CISY YEMEN	Intégration globale	50%	50%
CAC KAZAKHSTAN	Intégration globale	100%	100%
CIS NIGER	Intégration globale	100%	100%
CIS BURKINA FASO	Intégration globale	100%	100%
GCS GUINEE Conakry	Intégration globale	100%	100%
CNA	Intégration globale	100%	100%
MOHJAT AL-IRAQ GENERAL TRADE	Intégration globale	100%	100%
CIS MIDDLE-EAST	Intégration globale	100%	100%
CIS MALI	Intégration globale	100%	100%
CIS NACALA	Intégration globale	65%	65%
SUPPORT SERVICES MONGOLIA	Intégration globale	49%	49%
CATER CONGO	Intégration globale	100%	100%
CIS MOCAMBIQUE	Intégration globale	80%	80%
CIS ARABIA	Intégration globale	100%	100%
TSC RDC	Intégration globale	100%	100%
CIS KOWEIT	Intégration globale	94%	94%
BETA	Intégration globale	100%	100%
CIS KASHAGAN	Intégration globale	53%	53%
CIS MALAWI	Intégration globale	100%	100%
CIS SENEGAL	Intégration globale	100%	100%
CSS CONGO	Intégration globale	49%	49%
CIS GABON	Intégration globale	100%	100%
ISC CAMEROUN	Intégration globale	100%	100%
SSC CONGO BRAZZAVILLE	Intégration globale	100%	100%
CIS OUGANDA	Intégration globale	80%	80%
MCC MAURITANIE	Intégration globale	100%	100%
CIS UK	Intégration globale	100%	100%
SIS BURKINA FASO	Intégration globale	49%	49%
CIS MONGOLIE ⁽¹⁾	Intégration globale	100%	-

⁽¹⁾ CIS MONGOLIE est une filiale à 100% de CIS, intégrée à compter du mois de janvier 2023

La société yéménite CISY, la société mongole Support Services Mongolia, la société congolaise CSS Congo ainsi que la société burkinabée SIS Burkina Faso ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale du fait du contrôle exclusif confié à la Société mère CIS bien que les pourcentages d'intérêt de CIS SA dans ces sociétés s'élèvent respectivement à 50%, 49%, 49% et 49%.

La notion de contrôle est analysée au regard des critères définis par la norme IFRS 10, à savoir :

- CIS SA détient le pouvoir sur CISO, SSM, CSS et SIS BFA,
- CIS SA est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec CISO, SSM, CSS et SIS BFA,
- CIS SA a la capacité d'exercer son pouvoir sur CISO, SSM, CSS et SIS BFA de manière à influencer sur ces rendements.

Le groupe CIS détient une filiale en Russie consolidée selon la méthode de l'intégration globale au 30 juin 2023, qui exerce son activité uniquement pour le marché local.

Le Groupe suit avec la plus grande attention le développement de la situation compte tenu de la crise ukrainienne et s'attache, dans ce contexte, à accompagner ses clients et ses collaborateurs dans le respect des dispositions légales et réglementaires, notamment en développant l'autonomie opérationnelle de sa filiale russe.

À la date d'arrêté des comptes au 30 juin 2023, CIS SA détient toujours l'intégralité du capital et des droits de vote de sa filiale russe, qu'elle consolide au regard des critères définis par la norme IFRS 10.

24. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes du groupe Catering International & Services, et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels de Catering International & Services, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration sur la base des éléments disponibles. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes consolidés semestriels.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants de l'annexe aux comptes semestriels consolidés :

- La note 14 « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'annexe des comptes consolidés concernant le non-encaissement des dividendes de la filiale algérienne CNAS.

Fait à Marseille, le 14 septembre 2023
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC

Odyce Nexia SAS
Membre de Nexia International

Luc-René CHAMOULEAU

Sylvain LAVAGNA

Responsable du Rapport Financier

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes présentés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et des principales transactions entre parties liées, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.

Yannick MORILLON
Directeur Général